FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

Réunion du Comité Directeur de la LRGER
Samedi 21 septembre 2024 à 09h30 en présentiel et en Visio

Présents : Armando Cutone, Frédérique Lévy-Raueiser, Alain Derory, Thierry Philippe, Georges Winckler, Martial Histel, Roger Faillet, Aurélie Better, Laurent Chapelle, Jacky Brossier, Hayet Pankaduz, CD 51, CD 54, CD 57, CD 88

En Visio : Sandrine Berra, CD08, CD CCEAR

Excusés : Pascal Gillet, Milène Hiter, Armelle Sass, Patrice Dumoulin, Pascale Mercier Daniel Letscher, François Rocheteau, Pascal Lebaupin, Joël Terrier, Lionel Léglize, Daniel Wolfarth, CD 10, CD 52, CD 55

Invités : Paul Messi (DGS), Emmanuel Revert (CTL), Michael Delaval

Conviée pour prise de notes et compte-rendu : Valérie Bonjour

Selon l'ordre du jour suivant :

1. Quorum (3')
2. Ouverture de séance par le Président (A Cutone) (3')
3. Validation des PV du BD du 17/05/24 et du CD du 18/05/24 (5')
4. News FFR (A Cutone - P Mercier - P Dumoulin) (5')
5. Affaires administratives (P Messi) (15')
6. Cohésion sociale (A Cutone) (10')
7. Retour sur Séminaire Clubs et CDs du 31/08/24 (P Messi) (15')
8. ODJ AG Financière et date (P Messi) (5')
9. POS (P Messi – E Revert)
10. Budget prévisionnel 2024-2025 (A Derory) (20')
11. Bilan RE2024 (A Cutone) (20')
12. Validation des membres de la CSOE (15')
13. Divers et tour de table (15')
14. Clôture par le Président (A Cutone) (3')

Synthèse des principales décisions en CD
- Validation à l'unanimité du PV du BD du 17/05/2024 (point 3)
- Validation à l'unanimité du PV du CD du 18/05/2024 (point 3)
- Validation à l'unanimité du POS 2024/25 (point 10)
- Validation à l'unanimité de l'ODJ de l'AG Financière (point 11)
- Refus de la reconduction de l'opération Rugby Europe en 2024/25 (point 12)
- Validation à l'unanimité des membres de la CSOE (point 13)

1. <u>Quorum</u>

Le quorum est atteint par 18 membres (15 présents et 3 en Visio). Le Comité Directeur peut délibérer et voter.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

2. Ouverture de séance par le Président (A Cutone)

L'ordre du jour étant chargé, A Cutone remercie les présents de leur attention et informe que son contenu a été modifié. Une minute de silence est respectée pour ceux qui nous ont quittés.

3. Validation des PV du BD du 17/05/24 et du CD du 18/05/24

Le PV du BD du 17/05/2024 est adopté à l'unanimité.
Le PV du CD du 18/05/2024 est adopté à l'unanimité.

4. News FFR (A Cutone)

A Cutone envoie tous les CR des réunions des présidents de Ligues de la FFR. P Messi le représente régulièrement.
Suite aux problèmes rencontrés par la FFR (décès d'un jeune, comportement en Argentine, etc), A Cutone a demandé au DGS de rédiger une fiche afin de rappeler les dispositions réglementaires en matière d'encadrement des jeunes mineurs pour une association. Vous retrouvez ces documents sur le site de la Ligue : https://liguegrandest.ffr.fr/ligue/centre-de-ressources/cote-juridique

Assurance : F Lévy rappelle aux clubs et comités départementaux qu'ils doivent avoir une assurance « *responsabilité dirigeant* » en plus de la Responsabilité Civile.

5. Affaires administratives (P Messi)

Rappel des calendriers des élections :
* FFR le 19/10/2024, vote électronique.
* Ligues le 02/11/2024, vote électronique.
* Comités départementaux le 14/12/2024

Sandrine Manse a démissionné du Comité Directeur de la Ligue.

Intervention de P Messi :
- Rappel du rôle du DGS, mettre en œuvre les projets du Plan d'Accompagnement à la Gouvernance validé en BD le 17/05/2024, CD le 18/05/2024 et en AG le 22/06/2024. Assurer la continuité des services de la Ligue, peu importe les circonstances, y compris pendant la période des élections. Paul rappelle que les élus sont les patrons du projet politique de la Ligue et en qualité de DGS, il est le chef d'orchestre pour mettre en œuvre cette stratégie politique. Il donne son avis en qualité d'expert avec des arguments afin d'aider la prise de décision du Président et du Comité Directeur.
- Coordination des services : présentation de l'organigramme opérationnel des salariés de la Ligue. Les réunions de coordination :
 - réunion bimensuelle entre DTL, CTL et DGS
 - réunion hebdomadaire entre CTL et DGS
 - réunion hebdomadaire entre Administratifs, CTC, CTR et DGS
 - Une journée de travail et de cohésion s'est tenue le 13/09/2024
 - Une journée entre un CTC et DGS chaque mois (la première s'est tenue le 18/09/2024).
- Election du CSE afin de renouveler les membres : le jeudi 19 septembre 2024, ont été élus comme titulaire

Thomas Devoldre et comme suppléant Nicolas Hirn.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

- Développement des compétences des salariés : une procédure a été mise en place, du souhait de formation d'un salarié à la validation de la direction. Objectif, assurer la montée en puissance des compétences des salariés.
- La communication : présentation du diagnostic réalisé (l'évènement qui a généré le plus de flux sur les réseaux de la Ligue est Rugby Europe), puis de la stratégie de communication mise en place et enfin des évolutions chiffrées sur nos réseaux sociaux. Vous retrouvez désormais une rubrique «Centre de ressources » qui traite les questions juridiques, pratiques : https://liguegrandest.ffr.fr/ligue/centre-de-ressources/cote-juridique
- Marketing et développement des partenariats : un partenariat, pour une durée d'un an, a été signé entre la Ligue avec l'école de commerce en management du sport, AMOS de Strasbourg et Nancy. Aucune contrainte financière pour la Ligue et possibilité de se désengager à tout moment de l'année. Intérêts pour la Ligue : en 1, bénéficier et faire bénéficier à ses CDs et ses clubs la mise à disposition gratuite des locaux d'Amos à Strasbourg et à Nancy. En 2, la Ligue, les CDs et les clubs peuvent bénéficier des étudiants d'Amos pour leurs événements. En 3, bénéficier de stagiaires de l'école. Voir le détail : https://liguegrandest.ffr.fr/actualites/partenaires/partenariat-lrger-avec-amos-sport-business-school-saison-2024-2025
- Suivi des actions des CTC présenté par E Revert : rappel des actions dévolues aux CTC. Présentation du PPT et de leurs 5 missions auxquelles s'ajoute la mission CSE pour T Devoldre et H Hirn. La répartition est différente selon les bassins.

6. Cohésion sociale (A Cutone)

Convention signée entre la Ligue et l'AAESEMO : un relevé des actions réalisées sera transmis à la Ligue, sous couvert de Daniel Petitjean qui est le référent à la Ligue. Les clubs restent libres du choix de leur association pour ce type d'interventions.
La Ligue a budgétisé 8300 € cette saison pour les démarches sociales et de prévention sur l'ensemble du territoire.
Rappel de l'article 40 qui lie la Ligue à la FFR. Le procureur doit être saisi dans les affaires de déontologie, de harcèlement, etc.

7. Retour sur le séminaire Clubs et CDs du 31/08/24 (P Messi)

Retour sur le premier séminaire : https://liguegrandest.ffr.fr/actualites/ligue/seminaire-de-rentee-lrger-cds-clubs-du-samedi-31-aout-2024
Le 2ème séminaire aura lieu le samedi 19 octobre au SAR : présentation du programme et des intervenants. Sollicités pour intervenir dans leur domaine, certains élus de la Ligue ont refusé de participer, notamment L Léglize comme le déplore A Cutone.

8. ODJ AG Financière et date (P Messi et A Derory)

L'AG financière se tiendra le samedi 26 octobre 2024 en distanciel.

A Derory présente l'Ordre du jour.
Le mandat du CAC s'est terminé au 30/06/2024 mais il assurera sa mission pour cette AG financière.
La Ligue devra nommer un CAC pour les 6 prochaines saisons.

Soumis au vote : l'ODJ est validé à l'unanimité.

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

9. Présentation du POS 2024/25 (A Cutone, P Messi, E Revert) : point ajouté à l'Ordre du Jour de la réunion

E Revert présente le mode de traitement des dossiers et les changements par rapport à 2023/24, notamment la réduction du nombre d'actions de 13 à 8 actions. Certaines actions ont été regroupées. Les sous-actions communication ont été supprimées au profit de l'action 1.
Le POS 2023/2024 de la Ligue a été réalisé à hauteur de 80 %.

E Revert présente les actions (2 à 8) et les montants. P Messi présente les grands axes de l'action 1 relative au renforcement de la structuration de la Ligue.

Soumis au vote : le POS 2024/25 validé à l'unanimité.

10. Bilan financier 2023/2024 (A Derory)

A Derory présente le bilan par poste, l'état bancaire de la Ligue et l'état de la Ligue à la FFR (grand livre de la Ligue à la FFR). Le suivi des enveloppes est envoyé aux présidents de commission.
Le bilan est excédentaire de 14 577 €.
A la demande de F Lévy, les membres acceptent que l'ensemble des factures liées à l'opération des « 5000 cadets » de la saison 2023-2024 soient mises en provision « charge à venir », le temps de les vérifier - montant d'environ 4 980 €. Cela aura pour conséquence de diminuer d'autant le résultat.

Soumis au vote : le bilan 2023/24 est validé à l'unanimité pour être présenté à l'AG financière.

11. Bilan RE 2024 (A Cutone)

A Cutone présente le PPT de synthèse. Cette action est une réussite mais a eu peu de retombées locales en termes d'image et d'affiliations.
Les Bénévoles l'ont préparé en 6 mois, depuis janvier. Ils n'étaient pas assez nombreux. Les élections législatives ont perturbé l'organisation (changement de lieu pour la cérémonie de clôture, bénévoles absents…). Ce fut une expérience humainement très riche.
Le reste à charge sur cette action est de 17 215 €.

La convention entre la Ligue et Rugby Europe prévoit une possibilité pour la LRGER d'organiser à nouveau cette manifestation en 2025. A Cutone n'y est pas favorable car il refuse de s'engager pour la prochaine équipe dirigeante alors qu'il ne sera plus président. La Ligue AURA souhaite postuler pour 2024/25.

Mise au vote de la reconduction de l'opération en 2024/25 :
Votes contre : 8
Votes pour : 8
Abstention : 2
Le Président est contre, sa voix compte double. Les votes contre l'emportent.

L'opération ne sera pas reconduite cette saison.

12. Validation des membres de la CSOE

Rappel pour les élections : le nombre de voix par club est représentatif des effectifs des clubs arrêtés au 30 juin 2024 par la FFR. 24 membres sont à élire pour le Comité Directeur de la Ligue.
La commission doit comporter au minimum 3 membres. La Ligue en propose 4 : P Pailhes, Cécile Larrive, Roland Boyette et Franck Bersauter (ne remplit pas toutes les conditions pour être membre de la CSOE).

FFR
LIGUE RÉGIONALE
GRAND EST

Siège social :
Maison Régionale Des Sports
13 rue Jean Moulin, 54510 Tomblaine
+ 33 (0) 3 83 18 95 80 - 2006F@ffr.fr
SIRET : 837 535 665 00017

J Brossier aurait préféré que ce soient des personnes hors rugby.

Vote sur la liste des membres de la CSOE : la liste est validée à l'unanimité.

Additif post Comité Directeur : renseignement pris, F Bersauter en sa qualité de président de club ne pourra pas intégrer la CSOE. P Messi le préviendra et trouvera un membre pour le remplacer à soumettre au Comité Directeur par e-mail.

13. Divers et tour de table

G Winckler présente les nouveautés dans les championnats Ligue et FFR. Achat de boucliers à prévoir.
Les engagements sont portés en écriture sur les comptes clubs.

- Laurent Choffat : Il lui sera rappelé que la FFR organisera une remise officielle en dehors des réunions de campagnes électorales.
- Tournoi des quartiers : les équipes (U10 et U12) des Cheminots ou de Colmar seront présentes lors de la finale à Marcoussis. E Revert suit le dossier.
- A Cutone regrette que la Ligue ne soit pas prévenue de la tenue des réunions pré-électorales des candidats à la présidence de la FFR.
- Bilans des Comités Départementaux 2023/24 de la convention tripartite : n'ont pas été reçus à la Ligue.
- Projet de centralisation des ressources à Nancy : La démarche de recherche de locaux est entamée et sera présentée au prochain Comité Directeur post élection.
- F Lévy : lors de la finale de RE 2024 a été remise à AC une plaque commémorative de son action pour la Ligue ainsi qu'un cadeau
- T Philipe annonce qu'un projet est en cours sur la labellisation des sections sportives de nos collèges par Geoffrey Philippe. Celapermettra une meilleure vision de nos sections sportives. C'est une déclinaison de la labellisation des EDR.Le projet est à la lecture chez Danièle Pion. Ce n'est pas pour une mise en place cette saison.

14. Clôture par le Président (A Cutone)

Pour le dernier Comité Directeur de son mandat, A Cutone remercie F Lévy et A Derory, E Revert, les élus pour le travail accompli et les salariés de la Ligue. Beaucoup de choses ont été faites, même si elles ont été imparfaites.

Fin de la réunion à 12h30

Armando CUTONE
Président LRGER